



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

PROJET DE REGLEMENT NO 22-370
CODE D'ETHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

1. Lors de la séance tenue le 7 février 2022, un avis de motion et le dépôt du règlement a été donnée qu'un règlement intitulé : Projet de règlement numéro 22-370 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Petit-Saguenay sera soumis pour adoption lors de la séance ordinaire du Conseil. Le projet fut également déposé et présenté.
2. Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, ledit projet de règlement a comme objectif de mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur.

Que ce projet de code d'éthique et de déontologie se résume comme suit :

- L'intégrité des employés ;
- L'honneur rattaché aux fonctions;
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- Le respect et le civisme envers les autres employés de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens ;
- La loyauté envers la municipalité ;
- La recherche de l'équité.

Il énonce les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre d'employé municipal. Il détermine les mécanismes d'application, de contrôle et de sanctions.

L'adoption de ce règlement se fera lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 7 mars 2022 à 18h30.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement sur le site internet de la municipalité dans la section vivre/ affaire municipale/ règlement

Donné à Petit-Saguenay, ce 9^e jour de février 2022

Lisa Houde
Directrice Générale et secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Petit-Saguenay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h 00 et 17 h 00 le 9 février 2022.

Lisa Houde
Directrice Générale et secrétaire trésorière